



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION
17 mars 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Pierre et François de Monéteau, le 17 mars 2003, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué,
Mme Nelly RIMBERT, MM. Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, , Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoint.
Mmes et MM., Yvette SALA, Anne-Marie DAMMAN, Henri SILVAN, Josette BOUROTTE, Marie LEGENDRE, Daniel CRENÉ, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRÉ, Elizabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Annie POITOU, Conseillers Municipaux

Étaient absents : M. Jean-Marie DUGNY, excusé et représenté.
Mme Isabelle MAOUNY

Secrétaire de séance : Mme Martine BLANVILLAIN

COMMISSION DE FINANCES DU 4 MARS

M. MOREL donne lecture du projet de budget étudié en commission de finances

- Commune : vote du budget primitif 2003

Il s'équilibre en dépenses et en recettes

• section de fonctionnement

Dépenses 5 341 640,59 €

Recettes 5 341 640,59 € dont 688 062,59 de résultat reporté.

• section d'investissement

Dépenses 3 817 821,95 €

Recettes 3 817 821,95 € dont 997 108,59 de virement de la section de fonctionnement

Le budget est adopté à l'unanimité.

- Vote des taux

La commission avait souhaité une augmentation différenciée des taux de 1% sur les 3 premières taxes et 1,5 % sur la Taxe Professionnelle :

	Taux 2002	Taux 2003
Taxe d'habitation	10,68	10,84
Taxe foncière bâti	10,45	10,62
Taxe foncière non bâti	46,48	47,18
Taxe professionnelle	9,62	9,84

Les nouveaux taux sont adoptés à l'unanimité.

- Budget de lotissement ex-CIGA 2003

- la section fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes s'élève à 2 158 763,00 €
- la section investissement équilibrée en dépenses et recettes s'élève à 490 496,51 €

Adopté à l'unanimité.

- Examen des subventions 2003

Montant inscrit au budget : 110 100,00 €

Montant attribué ce jour : 85 430,73 € suite aux demandes reçues.

TRAVAUX

- Le Maire est autorisé à signer la convention de mandat avec le SIEA pour les travaux d'enfouissement de réseaux : rues Fernand Clas, Romain Rolland, de l'Yonne, du Puits, des Conches, de Bretagne, des Écoles et des Ormes.

- Le Conseil décide la création d'un budget pour le lotissement F. BROCHET, rue de Paris.

- La Commission d'Appel d'Offres du 17 mars a émis :

- un avis favorable à la modification de la convention du Maître d'Œuvre avec la Ville d'Auxerre pour le lotissement F. BROCHET compte-tenu de l'étude du réseau d'évacuation des eaux pluviales. La nouvelle estimation de la rémunération s'élève à 35 931,41 €HT. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention.

- un avis favorable à l'avenant n°3 du lot 1 – gros œuvre pour la restauration de l'Église d'un montant de 4 457,52 €HT.

- un avis favorable à l'avenant n°1 du lot 1 – gros œuvre pour les travaux de réaménagement de la Mairie – renforcement des sols – coût 24 794,92 €HT.

- Le Maire est autorisé à signer la convention avec France Telecom pour le raccordement au réseau des terrains de l'ex-CIGA.

- Le Conseil décide de surseoir au versement de la taxe sur les photocopies dans les écoles réclamées par le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copies.

- Tennis couvert :

- l'avenant accepté le mois dernier pour l'extension de la mission de la Société F. MOREAU est modifié en ce sens :

Lire article 3 : le pourcentage est porté de 6 % à 11 % et non 10 % à 11 %

Nouvel avenant accepté.

- afin de limiter les infiltrations dans le tennis couvert, nous avons obtenu l'accord de remplacer les plaques translucides détériorées –

Le coût de remplacement s'élève à : 3 354,30 €TTC à l'identique

3 273,50 €TTC en bardage acier

Accord donné pour les bacs acier.

- Sont transférées en investissement les acquisitions inférieures à 500 € mais ayant un caractère de durabilité.

- Réaménagement de la Mairie – Deux sociétés sur les trois consultées ont fait parvenir une proposition chiffrée pour l'assurance Dommage-Ouvrage, à savoir :

SMACL pour 14 641,93 €HT

SMABTP pour 17 220,52 €HT

Le Conseil retient la proposition de la SMACL.

- M. BIDEAU précise qu'il a déposé une demande d'inscription au contrat de développement auprès de la CCA, pour le projet de salles de spectacle et de réception en vue de bénéficier d'une subvention de la Région.

PERSONNEL

- Le Conseil accepte la transformation d'un poste d'agent d'entretien en poste d'agent d'entretien qualifié.

COMMISSIONS

- Voirie du 17 février :
 - a fait le rappel des travaux 2003 :
- * ceux soumis à la CCA sous réserve de vérification le marché s'élèverait à 208 500 € TTC
- * à Sougères pour 35 100 € dont 29 000 € pour les aménagements de sécurité et 6 100 € pour le talus rue St Laurent.
 - établit la liste des travaux à proposer pour 2004 à la CCA – estimation 250 000 €
 - fait le constat des travaux déjà réalisés dans le mandat.
 - propose une pause dans les travaux de voirie et un effort pour les travaux d'enfouissement des réseaux et de réhabilitation des voiries de la Garenne.

TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

- la visite du 6 février a permis de voir le système par méthanisation de l'usine IKOS.
- la réunion du 6 mars présentait l'usine d'incinération TIRU.
- la sortie du 19 mars concerne un site intégré (tri – compostage - incinération)
- copie du rapport de Centre Yonne est remis à chaque conseiller pour information sur le procédé de traitement.

DIAGNOSTIC BRANCHEMENTS

La Lyonnaise des Eaux nous a transmis le rapport établi suite au contrôle des branchements effectué dans la Garenne :

65 anomalies ont été relevées et seront à reprendre. La Lyonnaise des Eaux se charge des courriers pour avertir les gens. Pour les petits travaux, un délai de 6 mois et pour les gros travaux un délai d'un an sera accordé pour la mise en conformité ; après un premier rappel les travaux seront réalisés par la commune et facturés au propriétaire.

CONVENTION EMERAUDE

L'Association EMERAUDE sera sollicitée pour la réalisation de travaux dans le cadre de la réinsertion.

ZONE D'ACTIVITÉS DE MACHERIN

- la Société à l'enseigne BATIGRO, modifie sa surface qui est ramenée à 4 140 m².
- le lotissement rue de Bonn est concerné par des fouilles archéologiques.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Trois déclarations sont soumises au Conseil qui ne préempte pas.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil est informé de l'enquête publique qui se déroule du 10 mars au 10 avril pour l'autorisation d'exploitation de la CEAC à Auxerre – un dossier est déposé en mairie.

AFFAIRES DIVERSES

- Invitation de la FNACA, pour la cérémonie du 19 mars à 18 heures au Monument.
-

TOUR DE TABLE

M. CRENÉ :

- * demande l'autorisation d'utiliser le terrain de camping pour le camp d'été des jeunes de FOHREN
réponse : oui
- * rappel le voyage des 10 ans du jumelage à FOHREN en septembre
- * signale que le bâtiment ex-EMMAUS est squatté.

Mme LEGENDRE :

- * tas de verre de la Société SOLOVER très élevé – réponse un courrier a été fait ainsi qu'un courrier à tous les occupants de la zone pour l'aménagement paysager non réalisé.
-

PROCHAIN CONSEIL

Lundi 28 avril 2003
